

La Fondation Santé Service, pionnière du soin à domicile et partenaire du parcours de santé

« Depuis bientôt 70 ans, la Fondation Santé Service poursuit une mission essentielle : permettre à chacun de recevoir des soins de qualité, en toute sécurité, dans son environnement familial. Pionnière de l'hospitalisation à domicile en France, elle s'inscrit aujourd'hui comme un acteur complémentaire et pleinement intégré au parcours de soins conventionnel.

Notre mission a évolué au fil des années pour répondre à des besoins de santé et de soins à domicile toujours plus variés. Si l'hospitalisation à domicile reste notre cœur de métier, nous avons développé un ensemble de services complémentaires : services de soins infirmiers à domicile, équipes spécialisées Alzheimer, centre de ressources territorial, prestations de santé à domicile, recherche, formation, conseil... Cette approche élargie nous permet de proposer un accompagnement continu, global et personnalisé au domicile de nos patients, quels que soient leurs besoins. Cet engagement s'appuie sur l'expertise de 1 500 professionnels médicaux, soignants, administratifs et techniques, et permet chaque jour la prise en charge de plus de 2 500 patients à leur domicile.

Une pharmacie automatisée, levier d'innovation pour le soin à domicile

En 2025, l'inauguration de notre pharmacie à usage intérieur (PUI) automatisée marque une étape décisive dans le développement du soin à domicile. Cette innovation, discrète mais structurante, représente une véritable révolution silencieuse : elle optimise la dispensation des traitements en renforçant la fluidité, la sécurité et la traçabilité des médicaments.

En s'intégrant au plus près du quotidien des soignants, des patients et de nos collaborateurs, cette PUI automatisée est un maillon clé de la chaîne de soins, contribuant à une logistique maîtrisée et réactive, au service d'une prise en charge toujours plus fiable et personnalisée.

Fidèle à ses valeurs, la Fondation Santé Service innove pour tenir son engagement, aux côtés de l'ensemble des acteurs de la santé, d'offrir et de promouvoir les solutions d'un accompagnement à domicile sûr, efficace et profondément humain.

En conjuguant innovation technologique, savoir-faire humain et croissance responsable, la Fondation Santé Service s'affirme ainsi comme un acteur incontournable du soin à domicile » déclare Gérard Vincent, Président de la Fondation Santé Service.



Soigner autrement depuis 1958 : l'engagement continu de la Fondation Santé Service

Créée en 1958, la Fondation Santé Service est aujourd'hui le premier acteur de l'hospitalisation à domicile (HAD) en France.

Pionnière dans l'organisation des soins à domicile, elle a contribué à faire émerger en France, dès les années 1970, le concept même d'hospitalisation à domicile.

Depuis plus de 65 ans, la Fondation soigne des patients de tous âges atteints de pathologies aiguës ou chroniques principalement en oncologie, soins palliatifs, plaies complexes, rééducation, périnatalité et gériatrie. Elle œuvre pour permettre à chacun de vivre sa maladie ou son traitement **dans un cadre familial, en toute sécurité**, avec la même qualité de soins que dans un établissement de santé. Ses prises en charge sont réalisées en **coordination étroite avec les hôpitaux, les professionnels de ville et les familles**. On compte **aujourd'hui plus de 500 établissements partenaires et 5 000 partenaires extérieurs**.

La Fondation s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire de **1500 professionnels de santé** pour assurer une **prise en charge globale, personnalisée et humaine**.

La Fondation Santé Service en dates clés :

- **1958** : Création de « Santé Service » par l'Institut Gustave Roussy et la Ligue nationale contre le cancer.
- **1975** : Prise en charge de protocoles de plus en plus complexes comme l'insuffisance respiratoire, les perfusions en chimiothérapie ou la nutrition entérale.
- **2006** : Ouverture de la première pharmacie à usage intérieur à Colombes.
- **2008** : Mise en place d'un pôle médico-social et création de SSIAD (Services de soins infirmiers à domicile).
- **2013** : Santé Service est reconnu d'utilité publique et devient officiellement la Fondation Santé Service.
- **2018** : Création de l'Institut de la Recherche et de l'Innovation.
- **2021** : Déménagement du Siège de la Fondation Santé Service à Levallois-Perret.
- **2024-2025** : Reprise de 5 établissements d'HAH et 3 SSIAD en régions et développement de l'activité hors Île-de-France.
- **2025** : Inauguration de la nouvelle Pharmacie à Usage Intérieur à Villeneuve-La-Garenne.

Qu'est-ce que l'hospitalisation à domicile (HAD) ?

L'hospitalisation à domicile (HAD) permet d'éviter ou de raccourcir un séjour à l'hôpital en assurant, au domicile du patient, des soins médicaux et paramédicaux continus, coordonnés et adaptés à des situations cliniques complexes. Encadrée par une prescription médicale, elle s'adresse à des patients de tous âges, du nouveau-né à la personne âgée, atteints de pathologies graves, aiguës ou chroniques, évolutives et/ou instables. Sans cette solution, leur prise en charge nécessiterait une hospitalisation complète.



Les soins dispensés en HAD se distinguent par leur technicité, leur fréquence et leur intensité. Ils sont organisés dans le cadre d'un véritable projet thérapeutique personnalisé, intégrant les dimensions cliniques, sociales et psychologiques de chaque patient. L'HAD est prise en charge par la sécurité sociale et assure une continuité des soins 24h/24 et 7j/7.

L'activité de la Fondation Santé Service en chiffres clés :

- **1^{er} acteur de l'HAD en France**, avec plus de **2 300 patients pris en charge chaque jour**
- Représente **11 % de l'activité HAD au niveau national** et **50 % en Île-de-France**
- **1 500 professionnels** mobilisés
- **Plus de 500 établissements partenaires**
- Une présence **en région** via 5 HAD et 3 SSIAD
- **6 SSIAD** et **3 Équipes Spécialisées Alzheimer**
- **Une capacité de 50 000 préparations anticancéreuses/an prévues** grâce à 3 isolateurs de dernière génération
- **Objectif 2034 : 3 000 patients pris en charge chaque jour**

Les autres missions de la Fondation Santé Service : une expertise globale au service du soin à domicile

Au-delà de son expertise en hospitalisation à domicile, la Fondation Santé Service a créé un guichet unique, regroupant l'ensemble de son offre de services, pour accompagner la sortie des patients de l'hôpital : Service de Soins Infirmiers A Domicile, Prestataire de Santé A Domicile ou encore Equipe Spécialisée Alzheimer.

Les Services de Soins Infirmiers À Domicile (SSIAD)

La Fondation Santé Service dispose de six SSIAD, répartis en Île-de-France et dans différentes régions. Ces services assurent des soins d'hygiène et de confort pour les personnes âgées ou en situation de handicap, afin de favoriser leur maintien à domicile et d'éviter une hospitalisation ou une entrée en établissement.

Les Équipes Spécialisées Alzheimer (ESA)

La Fondation Santé Service propose un accompagnement à domicile pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées. Trois équipes spécialisées interviennent dans ce cadre, en lien étroit avec les familles, pour préserver l'autonomie et la qualité de vie des patients.

Les Prestations de Santé À Domicile (PSAD)

La Fondation accompagne également des patients atteints de pathologies chroniques ou sévères nécessitant des traitements spécialisés à domicile (respiratoire, diabète, perfusion, nutrition). Son équipe de professionnels assure la livraison de matériel médical, l'installation à domicile, le suivi thérapeutique et l'accompagnement des aidants tout au long du parcours de soins.

Recherche, innovation, formation et conseil : anticiper les soins de demain

Depuis 2018, la Fondation a créé son **Institut de la Recherche et de l'Innovation (IRI)**, dédié à l'amélioration des prises en charge à domicile. Les études menées portent sur la qualité de vie des patients et de leurs proches, ainsi que sur les nouvelles pratiques de soins. Chaque année, l'IRI décerne un **Prix de la Recherche** (jusqu'à 40 000 €) et organise des **Trophées de l'Innovation** internes pour encourager les projets portés par les équipes.

La Fondation dispose également de **son propre organisme de formation**, certifié Qualiopi depuis 2021. Avec **plus de 100 modules dédiés aux soins à domicile**, il contribue à la montée en compétences des professionnels de santé sur le terrain.

Enfin, grâce à **Santé Service Conseil**, une équipe d'experts accompagne les acteurs publics et privés dans le développement de dispositifs de soins à domicile, en France et à l'international. Leur mission : diffuser les bonnes pratiques et renforcer l'efficacité du secteur.

La pharmacie à usage intérieur, un outil logistique rénové au service du développement de l'hospitalisation à domicile

Le 16 juin 2025, la Fondation Santé Service a franchi une nouvelle étape en inaugurant sa nouvelle pharmacie à usage intérieur (PUI) automatisée. Ce **projet inédit en France** et fruit d'un **investissement d'environ 21 millions d'euros** incarne pleinement l'ambition de la Fondation : proposer des soins de qualité au domicile des patients tout en facilitant le travail des équipes soignantes.



Implantée en Île-de-France, cette PUI constitue une première dans le domaine de la santé. Entièrement automatisée, elle repose sur une technologie de pointe intégrant :

- **Un Autostore constitué de 24 robots et 12 000 bacs** pour le stockage,
- Un système automatisé complet : formeuse de cartons, coiffeuse, convoyeurs,
- Une **capacité de préparation de plus de 1 500 colis par jour (1000 actuellement)** pour servir à terme jusqu'à 3000 patients quotidiennement

L'ensemble de la chaîne, de la préparation à l'expédition, bénéficie d'une traçabilité intégrale, garantissant une sécurité optimale des traitements et dispositifs médicaux délivrés au domicile des patients.

La PUI héberge également une **unité de production d'anti-cancéreux (UPAC)** avec salle blanche et isolateurs de dernière génération, permettant une capacité de **50 000 préparations annuelles** (contre 20 000 auparavant). Cette avancée renforce la capacité de prise en charge des patients atteints de pathologies lourdes dans le cadre de l'HAD mais également de proposer de la sous-traitance de préparation de chimiothérapies pour d'autres établissements

Une première déjà récompensée : une pharmacie innovante au service des soins à domicile.

Seulement deux mois après sa mise en service, la PUI a été doublement récompensée au **Forum des Rois de la Supply Chain 2024**, recevant le **Grand Prix** et le **Coup de Cœur du Public**. Plusieurs CHU et établissements hospitaliers sont déjà venus observer ce modèle pionnier, preuve de son impact sur l'organisation des soins à domicile.

L'avenir de la Fondation Santé Service : accompagner la croissance et développer de nouvelles expertises

Dans les années à venir, la Fondation souhaite accompagner le succès croissant de l'HAD, tout en renforçant ses autres activités au service du soin à domicile. L'objectif : proposer une prise en charge globale, continue et de qualité aux patients, quel que soit leur lieu de résidence.

Déjà implantée historiquement en Île-de-France, la Fondation a franchi une nouvelle étape dans son développement territorial. **D'octobre 2024 à janvier 2025, elle a intégré les activités d'HAD et SSIAD du Groupe Clariane. En avril 2024, elle a également élargi son périmètre en reprenant le prestataire de santé à domicile Medirect.** Ces intégrations stratégiques lui permettent désormais de s'appuyer sur un réseau de **huit établissements d'HAD répartis dans cinq régions françaises : Grand Est, Occitanie, Auvergne-Rhône-Alpes, Île-de-France et Centre-Val de Loire**, ainsi que trois services de soins infirmiers et d'aide à domicile.

Aujourd'hui, **la Fondation Santé Service représente à elle seule 11 % de l'activité nationale en HAD, et plus de 50 % en Île-de-France.** Pour faire face à une demande croissante et garantir une qualité de service optimale, elle investit également dans ses infrastructures logistiques. Ainsi, **le nombre de livraisons quotidiennes en Île-de-France, de matériel médical passera de 1 000 à 1 350**, et la prise en charge des patients, **actuellement de 2 000 par jour, devrait atteindre 3 000 d'ici 2034.**

Ces ambitions s'inscrivent dans une vision d'avenir : faire du domicile un lieu de soins à part entière, sûr et plaçant le patient à son cœur. Avec toujours la même exigence : celle de conjuguer excellence médicale, proximité et respect de la personne.